



Avis de sortie

Contrat n° /

Employeur Nom et localité

Personne assurée

Nom Prénom Numéro d'assuré

Rue Date de naissance Sexe

NPA et localité Pays m f

Joignable Adresse e-mail privée N° de téléphone

Fin des rapports de travail

Date de la sortie (Veuillez tenir compte de la protection contre le licenciement, des délais de résiliation et de l'obligation de continuer à verser le salaire.)

La personne assurée jouit-elle de son entière capacité de travail? Oui Non
Veuillez nous faire parvenir le formulaire «Annonce d'un cas d'incapacité de travail» ainsi que les annexes correspondantes.

Retraite anticipée? Si oui, une prise de contact suivra. Oui Non

Sortie par suite d'une «réduction du personnel/restructuration»? Oui

L'employeur est tenu par la loi d'annoncer immédiatement à la fondation la réduction de son effectif pour raisons économiques ou la restructuration de son entreprise (mesures organisationnelles visant la cessation d'activités ou le transfert de secteurs entiers de l'entreprise vers une autre) si cette mesure entraîne des départs involontaires. Pour plus de détails, voir le règlement applicable à la liquidation partielle ou totale de caisses de prévoyance.

Remarque

Personne effectuant l'annonce pour le compte de l'employeur

Date Nom Prénom

Adresse e-mail

Indication Nous réglerons directement avec la personne assurée le transfert de la prestation de sortie (prestation de libre passage).

À retourner à formsservice.bvg@axa.ch

ou à:
AXA
Postfach 300
8401 Winterthur